

Webinaire IaaS et PaaS native

SPD pour la Préqualification

24 avril, 2024, 10 h 00 HAE



Shared Services
Canada

Services partagés
Canada

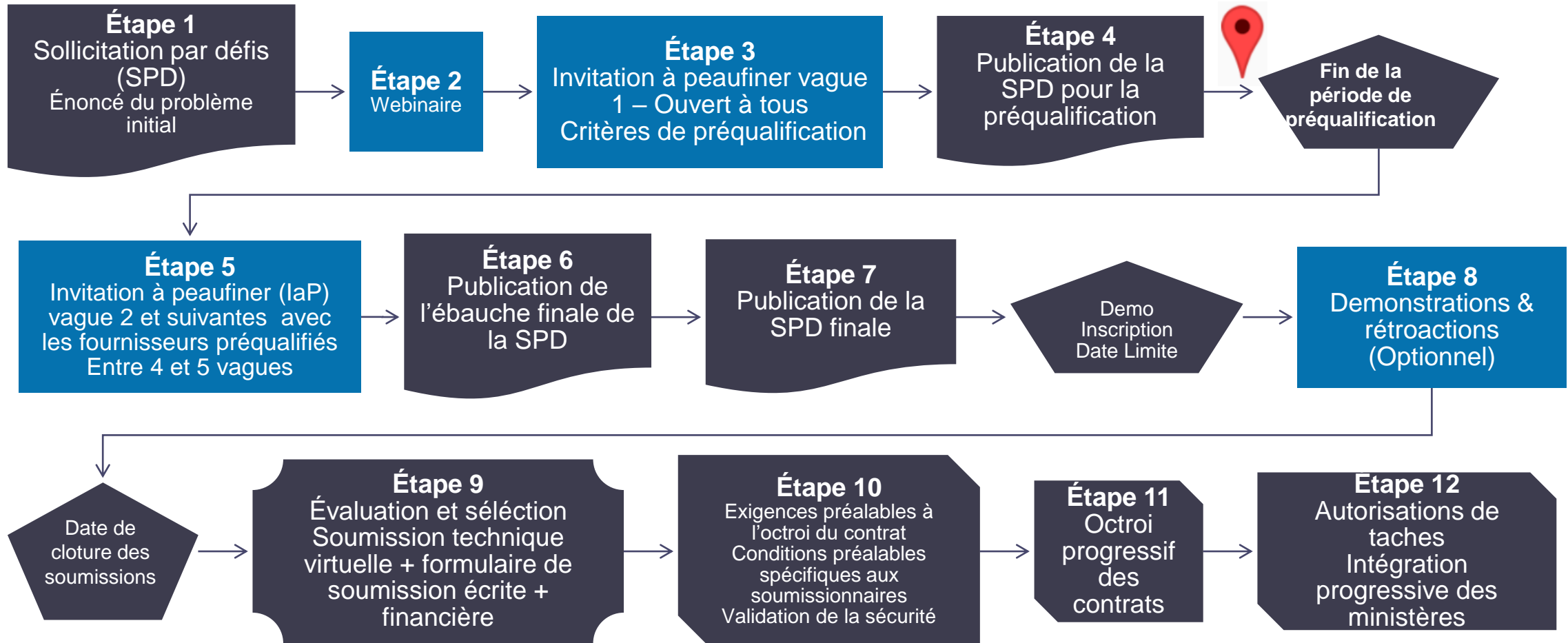
Canada

Powering world-class technology for Government

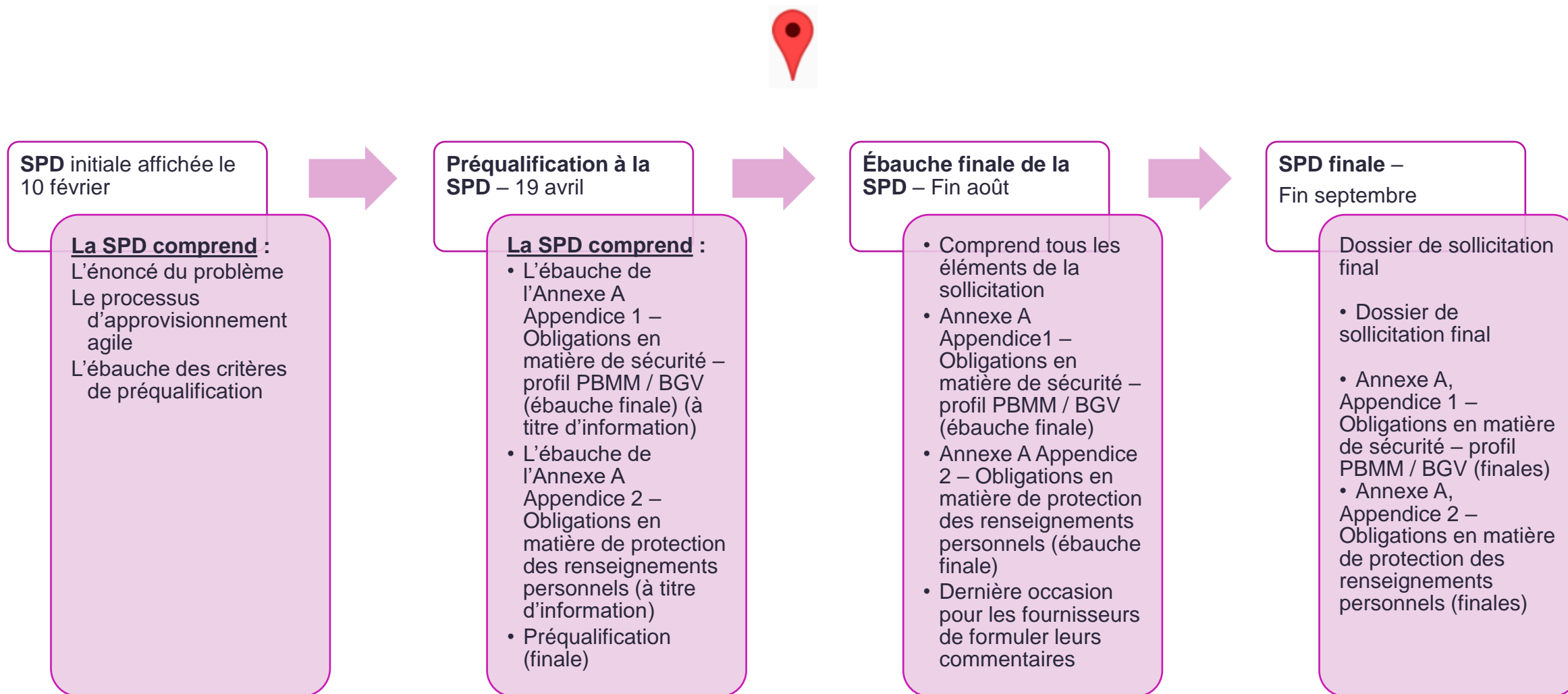
Objectif et préambule

- L'objectif de cette présentation est de fournir une mise à jour concernant la Sollicitation par défi (SPD) No. :CS-IAAS-2024
- Cette présentation ne remplace ni ne modifie aucune disposition de la SPD mentionnée ci-dessus.
- En cas de contradiction entre cette présentation et la SPD, les termes et conditions de la SPD ont préséance.

Processus de Sollicitation par défis (SPD)



Document de sollicitation évolutif



Faits saillants de la rétroaction de l'industrie sur le contexte, le PAA3.0 et les éléments de la sollicitation

Contexte

- L'industrie ne comprend pas :
 - Pourquoi le Canada délaisse l'Accord-cadre (AC)
 - Pourquoi seulement deux fournisseurs
 - La stratégie infonuagique dans l'ensemble et l'approche créée en ce moment par SPC avec les différents mécanismes d'approvisionnement.

PAA3.0

- Une certaine confusion règne en ce qui a trait aux étapes de l'approvisionnement, aux calendriers et aux raisons pour lesquelles les documents ne sont pas entièrement définis

Éléments de la sollicitation

- L'industrie demande des précisions sur :
 - La sollicitation par défi et sur la façon dont elle peut toujours créer de la concurrence et l'équité entre les fournisseurs.
 - Les exigences relatives à la charge de travail, les résultats souhaités et les cas d'utilisation manquants du GC.
 - Le moment où l'industrie sera en mesure de négocier les modalités et conditions.

Faits saillants de la rétroaction de l'industrie sur la préqualification

Équité et clarté

- Perception de favoritisme à l'égard des plus grands FSI
- Définitions floues
- Ambiguïté entourant les termes

Sécurité, chiffrement et souveraineté des données

- 2 perspectives distinctes :
 - Une qui préconise un accès exclusif aux FSI canadiens
 - Une autre qui favorise une approche plus globale.
- Plus de détails sur le cadre d'évaluation du chiffrement et de la sécurité
- Plus de souplesse en ce qui a trait à la souveraineté et l'hébergement des données.

Confidentialité

- Des préoccupations ont été exprimées par les fournisseurs quant au partage de certains faits probants demandés par SPC dans le but de démontrer leur capacité.

Par défaut, les soumissions sont classées au minimum dans la catégorie « Protégé A » et ne sont pas communiquées au public.

Accord-cadre

- 2 points de vue opposés :
 - Certains fournisseurs ont des inquiétudes à l'effet que les détenteurs d'un AC actuel seront indûment favorisés.
 - D'autres aimeraient être jugés préqualifiés en se fondant sur leur statut de détenteurs d'une AC.

Évaluation fondée sur la capacité pour déterminer la préqualification

Directive sur la gestion de l'approvisionnement

3.2.1 les approvisionnements sont gérés d'une manière qui permet d'obtenir des résultats opérationnels

- Le Canada s'affaire à l'heure actuelle à élaborer le cadre d'évaluation qui servira à sélectionner les fournisseurs qui ont la capacité de produire les résultats escomptés en vertu du contrat.
- Un critère d'évaluation exigeant ne doit pas être confondu avec un critère d'évaluation inéquitable.
- Un critère d'évaluation exigeant reflète le besoin véritable du GC

Engagement de SPC à l'égard de l'équité

Les critères d'évaluation seront :

- Clairement définis, observables ou mesurables et en mesure d'être démontrés pour assurer la transparence et l'ouverture du processus de sollicitation de soumissions.
- En harmonie avec le besoin faisant l'objet d'un appel de soumissions.
- Ouverts, pas trop restrictifs. Les critères seront décrits pour s'assurer que le soumissionnaire a la capacité d'exécuter le contrat.



Précisions supplémentaires concernant les obligations en matière de sécurité



- Ébauche révisée de l'Annexe A Appendice 1 – Obligations en matière de sécurité – profil PBMM / AGV, publiée le 19 avril, à titre d'information
- Les clauses relatives aux AGV seront au cœur des consultations de l'industrie durant la 2^e vague de l'IAP auprès des fournisseurs préqualifiés
- Le délai de conformité à l'Annexe A sera déterminé durant la 2^e vague de l'IAP (p. ex., au moment de l'attribution du contrat ou de la clôture des soumissions)

Définition de soumissionnaire



- **Définition de soumissionnaire dans la SPD initiale:** la personne ou l'entité (ou dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui dépose une soumission pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux.
- **Définition révisée:** la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou entités) qui est le créateur (initiateur) du service de nuage public dans son intégralité soumettant une soumission pour exécuter un contrat de biens, de services ou les deux.

Processus de sélection incrémentiel proposé

1. À l'étape de préqualification :

- ❖ Capacité du soumissionnaire à vendre une infrastructure en tant que service (IaaS) disponible sur le marché ET une plateforme en tant que service (PaaS) (obligatoire)
- ❖ Capacité du soumissionnaire à sécuriser les données du Canada (obligatoire)
- ❖ Capacité à satisfaire les exigences en matière d'hébergement (coté)
- ❖ Capacité de la solution du soumissionnaire à protéger les données du Canada (coté)
- ❖ Expérience du soumissionnaire à fournir des services d'IaaS et de PaaS native à de grandes organisations (coté)
- ❖ Capacité du soumissionnaire à résoudre le problème (coté)

2. À l'étape de clôture des soumissions :

- ❖ À déterminer lors des prochaines vagues avec les fournisseurs préqualifiés.

Formulaire de soumission de préqualification

- Pour être pris en considération, les soumissionnaires doivent présenter un Formulaire de soumission préqualification (FSP)
- Téléchargez le formulaire et utilisez Adobe Reader pour ouvrir le FSP.
- Veuillez noter que le FSP peut être mis à jour et réémis si jamais des changements nécessaires ont été déterminés pendant la période de questions.

Démo:



Formulaire de soumission de préqualification

EN FR

Réinitialiser le formulaire

Protégé B une fois rempli

Information Générale	
Langue officielle du Canada dans laquelle le soumissionnaire communiquera avec le Canada au cours de tous processus subséquents :	
<input type="radio"/> Anglais <input checked="" type="radio"/> Français	
Nom légal du soumissionnaire	Nom de la personne ressource ?
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse du soumissionnaire	
<input type="text"/>	
Adresse courriel (Personne ressource)	Numéro de téléphone (Personne ressource)
<input type="text"/>	<input type="text"/>

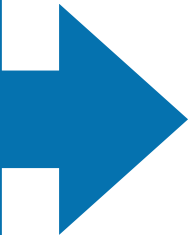
Processus de vérification de conformité à la soumission (facultatif)

Objet du processus : La vérification de conformité à la soumission est une possibilité volontaire pour les soumissionnaires de présenter des réponses provisoires aux exigences obligatoires aux fins d'examen préliminaire par le Canada.

Comment soumettre une présoumission : Les soumissionnaires peut soumettre une présoumission par courriel, en utilisant le Formulaire de soumission préqualification (FSP) à l'autorité contractante. Seule la Partie A – Critères obligatoires de préqualification du FSP sera examinée par le Canada.

Date et heure limites de soumission Une présoumission doit être soumise au plus tard le **15 mai 2024** à 23 h 59 pour être examinée et le nombre est limité à une présoumission par soumissionnaire.

Formulation de commentaires
Le Canada fournira des commentaires confidentiels, appelés Avis d'évaluation préliminaire (AEP), fondés sur les soumissions préalables aux soumissionnaires.



Commentaires en cas de déficiences : Des commentaires écrits mettant les déficiences en relief seront communiqués au soumissionnaire, sans directive corrective ni discussion supplémentaire.

Commentaires en cas d'absence de déficiences : Si aucune déficience n'a été constatée durant l'examen d'une présoumission par le Canada, une réponse « nulle » sera communiquée au soumissionnaire.

Échéanciers

Publication de la SPD préqualification: 19 avril 2024:

- Vérification de conformité à la soumission (facultatif) au plus tard le **15 mai 2024** à 23 h 59 HAE afin que le Canada revoie l'intégralité
- Période de question: 5 jours avant la date de clôture de la SPD de préqualification
- Clôture de la SPD de préqualification: **13 mai 2024**, 14 h 00 HAE par courriel

Prochaines étapes avec les soumissionnaires préqualifiés (provisaires)

- Printemps et été 2024: Invitation à peaufiner auprès des fournisseurs préqualifiés
- Fin d'août 2024 : Publication de l'ébauche de la SPD finale
- Septembre 2024 : Publication de la SPD finale
- Octobre 2024: Clôture des soumissions
- Février 2025: Attribution de(s) contrat(s)
- Toutes questions peuvent être envoyées à: PVRCloudServicesRCRs.DCCSservicesinfonuagiquesARF@ssc-spc.gc.ca



Comment participer

- Utilisez la fonction « clavardage »
- Demandez des questions anonymes avec la fonction « Q&A »
- Levez la main et parlez – veuillez svp rester en sourdine sauf lorsque vous parlez
- Réagissez aux questions en ajoutant des émojis

